



HAL
open science

Marchés publics et économie circulaire - Étude d'une accommodation réciproque

Romain Routier

► **To cite this version:**

Romain Routier. Marchés publics et économie circulaire - Étude d'une accommodation réciproque. Journée de l'École doctorale (Université de Pau et des Pays de l'Adour), Apr 2022, Pau, France. hal-03641252

HAL Id: hal-03641252

<https://hal-univ-pau.archives-ouvertes.fr/hal-03641252>

Submitted on 14 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

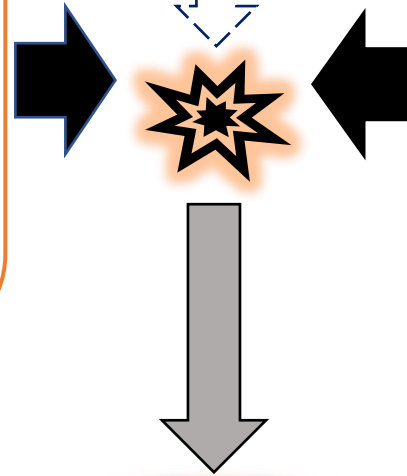
MARCHÉS PUBLICS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

– ÉTUDE D'UNE ACCOMODATION RÉCIPROQUE –

Marchés publics ? Il s'agit des contrats conclus par les personnes publiques (État, collectivités) grâce auxquels elles satisfont leurs besoins en matière de travaux, fournitures ou services. Compte tenu du fait que de l'argent public est en jeu, la sélection du cocontractant ne peut se faire par principe qu'à l'issue de procédures très strictes de mise en concurrence et de publicité préalables. Pendant longtemps, la sélection du cocontractant ne pouvait s'effectuer que sur le fondement de critères économiques. On parlait alors de « neutralité » du marché public. Les considérations environnementales n'avaient pas leur place car l'on craignait qu'elles ne détournent les personnes publiques des finalités poursuivies par le droit des marchés publics (protection des deniers publics notamment).

Économie circulaire ? Fréquemment évoquée dans le débat public, le concept d'économie circulaire fait l'objet de nombreuses idées reçues. Non, l'économie circulaire ne se réduit pas à la gestion des déchets, pas plus qu'elle n'est synonyme de développement durable. **En réalité, l'économie circulaire constitue la déclinaison opérationnelle des seuls objectifs environnementaux compris dans la notion de développement durable.** Synthétiquement, l'économie circulaire repose sur le principe d'une réduction systématique de la consommation des ressources naturelles, et ce, à toutes les étapes du cycle de vie des produits ou services.

Rencontre entre les
deux concepts



Enjeux de la question

- Importance prise par l'économie circulaire (volet envir. du DD)
- Intérêt d'une prise en compte dans l'achat public (poids et effets)
- Tendance actuelle à l'envir. du MP. Question de la fonction du MP.

Méthodologie de la réponse

- Une relation s'analyse dans les deux sens ($A \rightarrow B$; $B \rightarrow A$)
- Double question : l'EC est-elle incorporée dans le MP ? Le MP est-il influencé par l'EC ?

Quelle(s) relation(s)
ces deux concepts
entretiennent-ils ?

L'économie circulaire est bien incorporée au marché public

- Au niveau de l'écriture (dépassement de la neutralité, notion cardinale du cycle de vie)
- Au niveau de la parole (collaboration entre les acheteurs, collaboration entre acheteurs et OE)

Le marché public est en cours de mutation sous l'influence de l'EC

- Jusqu'où la notion de « besoin de l'acheteur » est-elle extensible ?
- Existe-t-il un marché public circulaire ?